

AVENIR RENDEMENT



31 juillet 2023

Ce placement s'adresse aux investisseurs recherchant une gestion à risque faible. Ce fonds a pour objectif de sur-performer sur le long terme son indicateur de référence. Le fonds est exposé aux marchés d'actions européennes, américaines, dans une moindre mesure asiatiques et dans une proportion plus importante en produits de taux de la zone euro.

FCPE N°8604

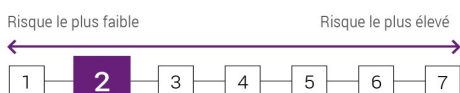
CHIFFRES CLÉS

Actif total du fonds (en millions d'€) : 290.82
 Valeur liquidative en € : Part I 39.53873

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE(2)

3 ans au moins

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



INDICATEUR DE RÉFÉRENCE(1)

40% ESTR Capitalisé + 35% FTSE MTS Euro ZO GV BD 3-5 Y Euro + 12,5% STOXX 600 DNR* + 9% S&P 500 DNR* + 3,5% MSCI AC Asia Pacific DNR* *Dividendes nets réinvestis depuis le 31/12/2010

CARACTÉRISTIQUES

Date d'agrément : 27/10/1995
Devise du fonds : EUR
Type de fonds : FCPE
Valorisation : Quotidienne
Dépositaire : CACEIS Bank
Société de gestion : NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

PRINCIPAUX RISQUES(3):

Le fonds est exposé aux risques de perte en capital / actions / change / taux / pays émergents / crédit / titres spéculatifs / petite et moyennes capitalisations / contrepartie / titrisation (ABS, MBS, RMBS...) / obligations convertibles contingentes / parts et /ou actions d'OPCI/ durabilité

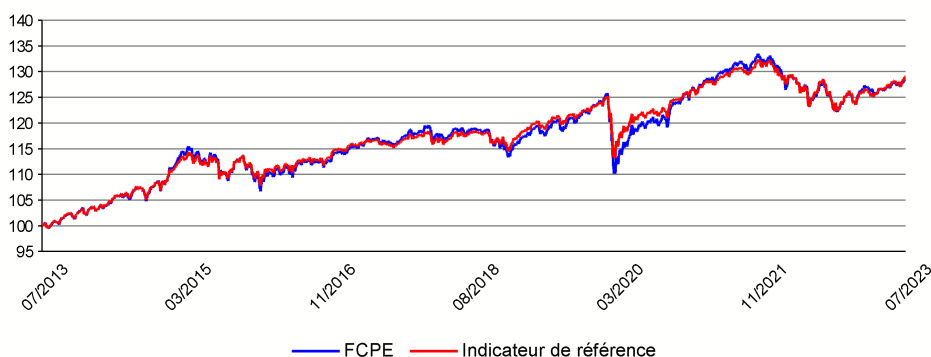
FRAIS COURANTS: 0.63%

PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE

Durée	1 mois	Depuis le	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	30/06/2023	30/12/2022	29/07/2022	31/07/2020	31/07/2018	31/07/2013
Performance du FCPE	0.65%	3.85%	0.97%	8.20%	8.32%	28.63%
Performance de l'indicateur de référence	0.88%	4.50%	0.85%	6.81%	9.22%	29.15%
Écart de performance	-0.23%	-0.66%	0.12%	1.39%	-0.89%	-0.52%
Performance annualisée du FCPE	NS	NS	NS	2.66%	1.61%	2.55%
Performance annualisée de l'indicateur de référence	NS	NS	NS	2.22%	1.78%	2.59%
Écart de performance	NS	NS	NS	0.44%	-0.17%	-0.04%
Volatilité du FCPE	NS	NS	3.63%	4.05%	5.05%	4.72%
Volatilité de l'indice de référence	NS	NS	3.83%	3.74%	4.29%	4.04%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les frais sont inclus dans les performances, ainsi les performances affichées sont nettes de frais de gestion.

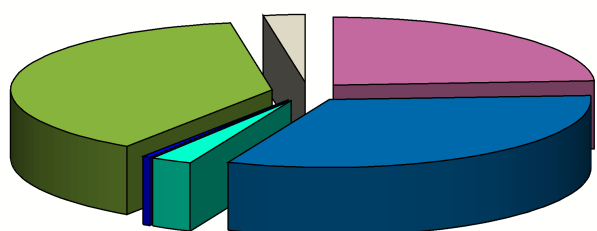
ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE (base 100 au 31/07/2013)



PERFORMANCES CALENDRAIRES

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Performance du FCPE	-6.62%	6.46%	1.12%	8.13%	-3.45%	3.49%	1.88%	3.06%	5.74%	6.08%
Performance de l'indicateur de référence	-6.30%	5.50%	1.52%	6.92%	-1.81%	2.32%	2.23%	3.27%	5.89%	5.78%
Écart de performance	-0.32%	0.96%	-0.40%	1.21%	-1.64%	1.17%	-0.34%	-0.22%	-0.15%	0.30%

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS (en %)



■ Actions 24.00% ■ Obligations Euro Etats 32.31%
 ■ Oblig. Euro Aggr. & Crédit 2.57% ■ Obligations Hors Euro 0.49%
 ■ Monétaire & Liquidités 38.07% ■ OPCI 2.56%

EXPOSITION PAR TYPE D'ACTIFS (en %)

	Répartition*	Dérivés	Exposition**
Actions	24.00%	- 3.63%	20.38%
Obligations	35.36%	2.95%	38.32%
OPCI	2.56%	0.00%	2.56%
Monétaires & Liquidités	38.07%	0.00%	38.07%
	100.00%	- 0.67%	99.33%

* En % de l'actif net ** Y compris les positions en dérivés

(1) Voir glossaire en dernière page

(2) Cette durée ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs

(3) Pour plus de détails sur les risques, veuillez consulter la documentation juridique du fonds

Principales lignes (hors OPCVM monétaire)

FR0011314798	OSTRUM SRI OBLI EURO 3-5 ANS I	21.59%
LU2069380306	OSSIAM EUR GOV BD 3-5Y CBN RD	8.11%
FR0010767129	SEELYOND ACTIONS EUROPEENNES I	4.28%
LU1079841513	OSSIAM SHILLER BCLYCP@US SECTV	3.30%
FR0010186726	OSTRUM EURO ABS IG-SIC	2.57%
FR0010679993	OPCI FRANCEUROPE IMMO ISR I	2.56%
LU0870553533	DNCA INVEST EUROPE GROWTH-FEUR	1.87%
LU2296661775	XTRACKERS MSCI EM ASIA ESG SCR	1.68%
LU0599613147	OSSIAM STOXX@ EUR600 EqWg NR E	1.62%
LU1287023185	LYXOR EUR GOV BOND 7-10Y DR	1.60%
TOTAL		49.17%

COMMENTAIRE DE GESTION

L'activité économique s'est légèrement reprise au 2ème trimestre en Amérique du Nord et en Europe avec des taux de croissance en rythme annualisé de +2,4% aux Etats-Unis (après +2% au 1er trimestre) et +1,1% en zone euro (+0,1% au trimestre précédent). Aux Etats-Unis, la croissance du PIB a été soutenue par la consommation des ménages et par un rebond de l'investissement des entreprises, malgré une demande atone en provenance de Chine qui a pesé sur le secteur manufacturier.

Alors que les craintes d'entrée en récession des économies occidentales se sont éloignées, l'inflation a poursuivi sa décélération de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, en juin, l'inflation totale a ralenti à 3% contre 4% en mai, tandis que l'inflation sous-jacente a également fléchi à 4,8% contre 5,3% le mois précédent. En zone euro, en juillet, la progression sur 12 mois de l'indice des prix à la consommation s'est établie à 5,3% contre 5,5% en juin, mais l'inflation sous-jacente est restée inchangée à 5,5%.

Dans ce contexte d'inflation jugée élevée et persistante, les banques centrales américaine et européenne ont relevé de 25 points de base leurs taux directeurs, comme anticipé par les investisseurs. A l'instar de la Réserve Fédérale, la BCE a indiqué que ses prochaines décisions sur les taux en septembre dépendraient de l'évolution des prix et de la conjoncture dans le courant de l'été ainsi que des projections des économistes de l'institution à ce moment-là (un mouvement de baisse était cependant exclu). La Banque du Japon a maintenu son taux directeur en territoire négatif mais s'est donné plus de flexibilité sur les taux à long terme en autorisant une remontée du taux souverain à 10 ans jusqu'à 1% contre 0,5% auparavant, une inflexion inattendue de la politique monétaire nipponne.

Sur le marché des emprunts d'états à 10 ans, le taux de rendement du T-Note s'est tendu de 12 points de base, à 3,97% en fin de mois, alors que le dynamisme de l'économie américaine continuait de surprendre. En zone euro, les hausses des rendements ont été d'ampleur équivalente. Au 31 juillet, le rendement du Bund allemand a atteint 2,49% (+0,10%) et celui de l'OAT française 3,02% (+0,09%). L'écart de rendement entre l'Italie et l'Allemagne s'est replié de 7 points de base, à 161 points.

L'indice Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 ans a progressé de 0,74%, bénéficiant d'une diminution des rendements sur ces maturités plus courtes. La composante Souverains de cet indice s'est appréciée de 0,52% et la composante Entreprises a gagné 1,23%.

Exprimés en euro, les indices MSCI des grands marchés d'actions développés et émergents se sont de nouveau appréciés : Europe +1,99% (dont zone euro +1,92% et Europe hors zone euro +2,06%) et Monde émergents inclus hors Europe +2,69% (dont Etats-Unis +2,33%, Japon +1,94% et Emergents +5,11%).

L'ESTR Capitalisé, indice de référence du marché monétaire, dans un contexte de remontée des taux qui perdure, progresse de +0,29% sur le mois de juillet et de +1,64% depuis le début de l'année.

GLOSSAIRE

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est un indice ou une combinaison d'indices de référence servant à mesurer la rentabilité d'une gestion par rapport à un objectif prédéterminé (par exemple, la rentabilité du CAC 40, du S&P 500, ou d'un panier de valeurs ou d'indices etc.). Lorsque l'indice de référence constitue un objectif de gestion, il doit figurer de manière explicite dans le DIC.

PERFORMANCE ANNUALISÉE

Consiste à convertir en base annuelle la performance sur une période donnée.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

VOLATILITÉ

Mesure de l'ampleur des variations du cours d'un actif financier. Elle sert de paramètres de quantification du risque d'un actif financier. Lorsque la volatilité est élevée, l'espérance de gain est généralement plus importante, mais le risque de perte aussi.

RÈGLEMENT EUROPÉEN SFDR (SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION)

- Article 8 : produits promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison des deux. Même si ces produits n'ont pas d'objectif d'investissement durable, ils peuvent investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable.

- Article 6 : produits qui ne rentrent pas dans la catégorie Article 8 ou Article 9. Ces produits ne visent pas à promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, ou à avoir l'investissement durable comme objectif. Ces produits peuvent toujours intégrer des caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance (ESG), bien que non jugées significatives ou contraignantes, via des approches d'exclusion ou une analyse dédiée dans le cadre de l'évaluation des risques.

DÉRIVÉS

Instruments financiers dont les prix dépendent de celui d'autres instruments (une action, une obligation, etc.) que les professionnels appellent le « sous-jacent ».

Mentions légales

Ce document à caractère promotionnel est produit à titre purement indicatif.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé, sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International. Néanmoins, Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International ne sauraient garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources extérieures et figurant dans ce document. Les données chiffrées sont fournies par CACEIS Fund Administration.

Les informations fournies ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale tel que le « Document d'Information Clé pour l'Investisseur » (DIC) disponible sur votre Espace Personnel du site internet www.interepargne.natixis.fr.

Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur demande auprès de la Direction Service Clients : ClientServicingAM@natixis.com.

Le présent document ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable et écrit de Natixis Interépargne et de Natixis Investment Managers International.